

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE AM

Accessible dès 14 ans.

Cette formation de 8h minimum (sur 2 jours minimum obligatoire avec 4h maxi par jour) sous forme de STAGE se déroule en 4 séquences :

Séquence 1 : Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite : durée 30 min

Séquence 2* : Formation à la conduite hors circulation : durée 60 min

Séquence 3 : Code de la route : durée 30 min

Séquence 4* : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique : durée 3h min

Séquence 5 : Sensibilisation aux risques : durée 1h min

*La durée de formation des séquences 2 et 4 est de **au moins 6h**. Elle pourrait être allongée ultérieurement si le niveau requis n'est pas atteint.

Si vous êtes mineur, au moins un parent ou représentant légal doit être présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5).

Une fois les séquences terminées, si les compétences sont validées par l'enseignant, l'élève se verra remettre une attestation de formation par l'école de conduite en attendant la fabrication du titre permis AM faites par l'école de conduite.

À savoir : cette catégorie de permis n'entre pas dans le régime du permis à points.

